Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 035-213502123-20260129-2026_01_02-DE

Département
ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement
REDON

Commune
PANCÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/01/2026

Référence
2026_01_02

Objet de la délibération
Répartition du produit des recettes des amendes de police – demande de subvention 2026

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12

Date de la convocation
23/01/2026

Date d'affichage
06/02/206

Vote
A l'unanimité Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Affaire inscrite à l'ordre du jour

Transmis en Préfecture
Le :

Publication ou notification
Le :

L'an 2026 le 29 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PILARD Jean-François, Maire

Présents : M. PILARD Jean-François, Maire, Mmes : BOURHIS Isabelle, LE NAGARD Marie-Dominique, POINTET Pauline, ROLLAND Bérénice, MM : BALAIS Cyril, GORRE Onen, GUINARD Pierre, TEILLARD Louis, TULANE Jean, TULANE Loïc.

Excusée ayant donné procuration :
Mme JUSTAL Maryline à M. GORRE Onen

Absents : Mme LE HEN Nathalie, Mme DESSE Florence, M. CAREPENTIER Alexandre

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : M. GUINARD Pierre

Objet de la délibération : Répartition du produit des recettes des amendes de police – demande de subvention 2026

Dans le cadre des recettes provenant des amendes de police relatives à la circulation routière, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention pour un aménagement de sécurité sur voirie avec l'installation de chicanes aux deux extrémités du lieu-dit « Le Mont-Serin » pour un montant de 4 931.84 € HTet la signalisation correspondante pour un montant de 1 310 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
Donne délégation à M. le Maire pour solliciter une subvention au titre de cet aménagement de sécurité.

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-François PILARD

